

Faits marquants de la CdP 14 à la CLD Mercredi 4 septembre 2019

Les discussions se sont poursuivies dans le cadre du CRIC et du CST, ainsi que dans leurs groupes de contact correspondants, tout au long de la journée. Le groupe d'Amis du Président chargé de la Déclaration de New Delhi s'est également réuni pour examiner le document final de la CdP 14.

En marge de la Conférence, plus de 15 événements parallèles ont exploré, entre autres : la comptabilisation du capital naturel pour appuyer la neutralité en matière de dégradation des terres (NDT) ; la contribution des organisations non-gouvernementales (ONG) internationales à la cible 2030 de NDT ; « Itinéraires pour acheminer les grands capitaux vers les communautés locales » ; le lien entre dégradation des terres, changements climatiques et migrations dans la région du Sahel ; et les pratiques de gestion foncière durable dans les entreprises indiennes.

CRIC

Mise en œuvre efficace de la Convention aux niveaux national, infrarégional et régional : Examen du rapport du CRIC sur sa dix-septième session : La Rapporteuse du CRIC Anna Luise a présenté le rapport de la CRIC 17 (ICCD/CRIC(17)/9) et a mis en exergue les recommandations des Parties concernant, entre autres, le renforcement des capacités, le suivi de la NDT, et le plan d'action en matière de genre. En réponse, eSWATINI a appelé à formuler des idées concrètes ainsi qu'un plan de mise en œuvre des conclusions de la CRIC 17 comme objectif de la CRIC 18. L'ARABIE SAOUDITE a réitéré l'importance du renforcement des capacités pour l'élaboration d'ensembles de données nationales.

Moyens de garantir des investissements supplémentaires et relations avec les mécanismes financiers : Rapport du FEM sur le financement des programmes et projets concernant la désertification, la dégradation des terres et la sécheresse : Le Secrétaire de la CLD a présenté le document correspondant (ICCD/CRIC(18)/5). Chizuru Aoki, du FEM, a évoqué une augmentation de 10% de l'allocation nationale de l'axe focal sur la dégradation des terres (L DFA) pour la FEM-7 par rapport à la FEM-6, en signalant qu'un total de 75 projets et programmes ont été approuvés pour un financement dans ce cadre et dans les guichets de financement connexes du Fonds d'affectation spéciale du FEM au cours de la période couverte par le rapport.

Dans la discussion qui a suivi, de nombreux pays ont exprimé une gratitude générale pour le soutien du FEM, mais ont noté que le financement demeure insuffisant.

Le LIBAN a demandé des éclaircissements sur la façon dont l'augmentation de l'allocation peut soutenir la mise en œuvre du Cadre stratégique de la CLD, qui comprend l'objectif stratégique relatif à la sécheresse. L'ARABIE SAOUDITE a souligné le besoin d'améliorer le soutien au renforcement des capacités, notamment en matière d'établissement de rapports et de collecte de données au niveau national. L'UE a signalé l'importance de maximiser les ressources par le biais de synergies avec le Fonds pour la NDT et d'autres mécanismes financiers, ainsi qu'en sollicitant de nouveaux donateurs.

En réponse, Aoki a indiqué qu'au vu des nombreuses priorités, les ressources du FEM doivent être réparties entre des domaines nombreux et variés, et pas seulement celui relatif aux terres. Elle a

encouragé l'adoption de mesures novatrices, souples et intégrées pour maximiser l'efficacité du financement disponible.

Informations actualisées sur le Programme mondial d'appui pour l'établissement de rapports au titre de la CLD : Le Directeur gestionnaire du Mécanisme mondial (MM) Juan Carlos Mendoza a présenté le rapport (ICCD/CRIC(18)/6).

La SUISSE a proposé de faire la distinction entre les obligations d'établissement de rapports des Parties touchées et celles des Parties non-touchées. L'INDE a appelé à améliorer la coordination et les synergies, et pour des ensembles de données de meilleure qualité en matière de dégradation des terres.

Rapport du Mécanisme mondial sur les progrès réalisés dans la mobilisation de ressources pour la mise en œuvre de la Convention : Mendoza a présenté le rapport (ICCD/CRIC(18)/7).

L'ARGENTINE a signalé que la focalisation de la Convention sur les terres sèches et arides n'est pas toujours en parfait alignement avec les intérêts du secteur privé. eSWATINI a appelé à plaider la cause économique de la dégradation des terres pour attirer les investissements du secteur privé. La SUISSE a fait valoir que la mobilisation des ressources, tâche principale du MM, n'a pas été pleinement examinée dans le rapport. La déléguée a par ailleurs signalé que les chaînes de valeur axées sur la demande et orientées à l'exportation ne sont pas la seule approche disponible pour mobiliser les ressources, et a recommandé d'explorer des investissements dans des chaînes de valeur pour les systèmes alimentaires, et de faire le lien entre les zones urbaines et les zones rurales.

eSWATINI, avec la RÉPUBLIQUE DOMINICAINE et l'ANGOLA, a souligné le besoin de mobiliser les ressources dans l'optique de les acheminer vers les populations qui en ont le plus besoin, à travers des projets et des programmes porteurs de changement.

La COLOMBIE, avec le soutien des ÉTATS-UNIS, a mis en exergue le besoin de mobiliser les ressources en se focalisant sur la mise en œuvre de la Convention et sur l'amélioration des processus existants.

Les OSC ont souligné le besoin de mécanismes financiers appropriés afin de soutenir les populations et les communautés dans les pratiques durables de gestion foncière, et ont proposé de mobiliser le Programme des petites subventions du FEM pour permettre aux communautés de restaurer les terres.

En réponse, Mendoza a expliqué que le MM vise à maximiser le niveau de soutien pour tous les aspects de la NDT, en suivant les orientations données par les décisions de la CdP. Il a signalé que la mobilisation des ressources ne peut pas se faire dans un espace vide, en ajoutant qu'il est nécessaire de présenter un document valable sous la forme d'un mandat édicté par les Parties, ainsi que des travaux techniques, tels que la fixation de cibles, pour accroître la crédibilité.

Moyens d'améliorer les procédures de communication des informations ainsi que la qualité et la présentation des rapports à soumettre à la CdP : Résultats des travaux du CST sur la mise en place d'un cadre pour le suivi de l'objectif stratégique relatif à la sécheresse : Dans l'après-midi, le Directeur de recherche de la CLD Barron Orr a présenté le document correspondant à ce point (ICCD/COP(14)/CST/7-ICCD/CRIC(18)/4). Il a expliqué la façon dont le cadre du Système mondial d'alerte multirisques (GMAS) élaboré par l'OMM peut servir de modèle pour l'harmonisation des données cartographiques et des rapports nationaux en matière de sécheresse, et a décrit la façon dont l'approche échelonnée qui est

proposée peut aider à faire le pont entre le travail du Secrétariat et celui de l'OMM pour fournir des données par défaut aux Parties.

Dans la discussion qui a suivi, l'UKRAÏNE a souligné la pertinence du cadre présenté pour unifier les travaux des diverses organisations compétentes en matière de suivi de la sécheresse. La RÉPUBLIQUE DOMINICAINE a souligné le lien entre sécheresse et NDT, et a appelé à une collaboration institutionnelle pour intégrer les données météorologiques et hydrologiques dans le cadre de suivi.

L'INDE a appelé à élaborer une mesure holistique pour relier entre eux les systèmes d'alerte précoce et de suivi. L'ARGENTINE a souligné l'importance des données et indicateurs mondiaux applicables aux niveaux national.

L'ARABIE SAOUDITE, l'IRAK, l'ÉGYPTE, la SYRIE et la PALESTINE ont souligné que la région arabe est la zone la plus touchée par la sécheresse, qui a des impacts économiques et sociaux énormes.

En réponse, Orr a fait observer le lien étroit qui existe entre les indicateurs relatifs à la sécheresse, à la dégradation des terres et à la perte de biodiversité, et a souligné que parvenir à la NDT demande la prise en compte de chaque type de terre.

Développement et promotion des activités de renforcement ciblé des capacités pour favoriser la mise en œuvre de la Convention : Le Secrétariat de la CLD a présenté le rapport correspondant à ce point (ICCD/CRIC(18)/8). L'INDE a noté que les interventions ciblées de NDT vont demander un renforcement des capacités dans la durée.

Le CAMBODGE a souligné l'importance du rôle des communautés locales dans la mise en œuvre et le besoin de matériaux documentaires faciles d'accès et d'utilisation, y compris du matériel vidéo.

Saluant les efforts constants en matière de renforcement des capacités et les ressources fournies, la GRENADE a mis en exergue les défis qui se posent aux Petits États insulaires en développement (PEID) lorsqu'ils tentent de passer de la théorie à la pratique, et a estimé que les ressources doivent être ciblées et stratégiques.

Le KENYA a recommandé un renforcement ciblé des capacités pour l'établissement de rapports nationaux et les indicateurs de mesure.

Le GUYANA a appelé à focaliser le renforcement des capacités sur les femmes, les jeunes et les autorités locales. Le délégué a salué le programme de stages de la CLD mais a mis en exergue le besoin de garantir une participation équitable, notamment pour les pays qui connaissent de graves contraintes en termes de capacités, comme les PEID.

CST

Interface entre science et politique et partage des connaissances : Cadre de suivi de l'objectif stratégique relatif à la sécheresse : Le Président Carl Fiati a présenté les documents correspondant à ce point (ICCD/COP(14)/CST/7 et ICCD/CRIC(18)/4). Barron Orr, Directeur de recherche de la CLD, a décrit plus en détail le cadre du GMAS. Il a présenté une approche échelonnée flexible permettant de conduire des analyses préliminaires de la vulnérabilité à la sécheresse avec moins de variables, tout en reconnaissant que l'établissement de rapports à ce sujet peut s'avérer laborieux pour les pays.

La CHINE a décrit son système opératif de prévision des sécheresses et d'alertes précoces, doté de paramètres d'observations « glissantes » et de mise à jour en temps réel. La GUINÉE-BISSAU a plaidé pour une coopération régionale dans la lutte contre la sécheresse et la protection des forêts. L'ALGERIE et le MAROC ont souligné l'utilité d'inclure les savoirs traditionnels des populations locales, le Maroc ayant en outre averti que « soit nous nous adaptons, soit nous devons nous déplacer ».

Plusieurs délégués ont évoqué des problèmes interconnectés concernant les écosystèmes ; la BOLIVIE a souligné l'épuisement et la raréfaction de la ressource en eau, et le SRI LANKA a cité le statut de la fertilité des sols, de l'érosion des sols et de la productivité agricole. Soulignant les aspects socio-économiques, l'Égypte, au nom du GROUPE ARABE, a appelé à établir une définition claire du concept de sécheresse.

En réponse, l'OMM a expliqué que les données sont collectées au niveau des pays. Orr, et Mark Svoboda, membre de l'ISP, ont souligné qu'aucun indicateur unique ne peut à lui seul représenter chaque pays de façon optimale, et ont expliqué que les pays ne sont pas limités par les indicateurs proposés, mais au contraire encouragés à adapter les méthodes de collecte des données à leurs contextes locaux.

Questions découlant du programme de travail de l'Interface science-politique pour l'exercice biennal 2018-2019 : Fournir des orientations pour soutenir l'adoption et la mise en œuvre d'interventions fondées sur la gestion des terres qui soient utiles à la gestion de la sécheresse et à l'atténuation de ses effets, au titre de l'objectif 2 : Le Secrétariat a présenté ce point (ICCD/COP(14)/CST/3) et Mark Svoboda a présenté le processus et l'approche d'évaluation suivis par l'ISP dans la production du rapport technique.

Plusieurs Parties ont mis en garde contre l'introduction de la Gestion foncière intelligente du point de vue de la sécheresse (D-SLM) en tant que concept nouveau. L'AFRIQUE DU SUD a soulevé des inquiétudes concernant la classification opérée dans le rapport des divers types d'utilisation des terres, en signalant l'omission des paysages de savane. Le délégué a par ailleurs fait objection à la combinaison des forêts et des terres boisées, et a remis en question les bases scientifiques qui sous-tendent les recommandations en matière de boisement ou de reboisement des zones arides.

Le Niger, au nom du GROUPE AFRICAÏN, a plaidé pour : une plus grande clarté dans la gestion de la ressource en eau ; le partage des informations relatives aux variétés végétales résistantes à la sécheresse ; et l'inclusion de références à la « jeunesse » et aux « personnes en situation de handicap » dans le contexte du renforcement des capacités locales.

L'ARGENTINE a proposé de mettre l'accent sur l'atténuation de la sécheresse, par exemple au travers d'initiatives visant à renforcer la bonne santé des sols. Soulignant que la fréquence et la gravité de épisodes de sécheresse rend impossible de cantonner la question aux niveaux local et national, la SUISSE a recommandé de référencer les dernières conclusions du GIEC et a proposé que la CdP 14 émette un appel à agir en matière de lutte contre les changements climatiques à l'intention des Parties. La CHINE a demandé un partage plus poussé des connaissances relatives aux liens entre sécheresse et changements climatiques, y compris des divers scénarios possibles d'augmentation des températures.

Le MAROC et le SOUDAN ont vivement exhorté à prendre en compte les pratiques traditionnelles de gestion foncière, et le JAPON a plaidé pour une conception commune du risque et de la gestion de la sécheresse sur la base des études de cas de restauration. L'INDE a souligné que les initiatives participatives de gestion de l'eau pourraient stimuler la NDT. La COLOMBIE a appelé à intégrer le suivi des terres et de la sécheresse.

Dans l'après-midi, Alisher Mirzabaev, directeur du rapport, a expliqué la catégorisation des types d'utilisations des terres, en signalant qu'il s'agissait du format utilisé dans les rapports précédents de l'ISP et que cela est conforme aux catégories approuvées par le Panorama mondial des approches et technologies de conservation (WOCAT). Concernant l'utilisation de l'expression D-SLM, il a expliqué que l'idée n'est pas d'introduire une terminologie nouvelle mais de faire le lien entre sécheresse et gestion des terres.

Plénière de la CdP

Élection des membres du Bureau autres que le Président : Dans l'après-midi, la CdP a brièvement repris sa session pour finaliser l'élection des membres du Bureau de la CdP. Les délégués ont confirmé l'élection de Barbara De Rosa-Joynt (États-Unis) comme Vice-Présidente pour le Groupe d'Europe de l'Ouest et des autres pays, et de Carlos Manuel Rodríguez, Ministre de l'environnement du Costa Rica, comme Rapporteur de la CdP 14.

Dans les couloirs

Le rôle du MM comme « bras opératif » de la CLD a été soumis à rude examen au sein du CRIC ce mercredi, et plusieurs délégations ont fait observer que, si ses efforts de levée de fonds sont appréciés, il ne devrait pas se montrer « trop créatif » dans la conception des projets de restauration des terres. Un observateur a comparé cela à l'équilibre délicat qui est demandé au Secrétariat dans son action, qui doit être proactive mais également réactive aux priorités des Parties. Les imminentes négociations sur les régimes fonciers en lien avec la sécheresse vont sans doute rappeler à la réalité –voire mettre un coup d'arrêt drastique– à ceux qui appellent à un niveau d'ambition plus élevé pour les cibles 2030 de la CLD. Beaucoup se sont cependant permis une note d'optimisme, et un connaisseur du processus a signalé que la participation de la Secrétaire-générale adjointe des Nations Unies, Amina Mohammed, au Segment de haut niveau qui aura lieu la semaine prochaine –quelques jours seulement avant le début du Sommet des Nations Unies sur le climat– montre comment la CLD « fournit désormais des réponses » sur la façon d'accélérer l'action climatique.